



Compte-rendu du CTSD du 10 avril 2014

Le CTSD 62 « carte scolaire 1^{er} degré » s'est tenu ce jeudi 10 avril après-midi. (voir déclaration du SNUipp-FSU 62 avec la FSU). Pour rappel, le département a été doté de + 24 postes à la rentrée 2014.

Au total, sont prévues :

- 26 fermetures de postes d'adjoints en école maternelle,
- 31 fermetures de postes d'adjoints en école élémentaire,
- 7 ouvertures de postes d'adjoints en école maternelle,
- 19 ouvertures de postes d'adjoints en école élémentaire,

Soit 57 fermetures pour 26 ouvertures.

(détails par bassin dans nos documents ci joints)

A ces mesures s'ajoutent :

- la création de 5 postes de titulaires- remplaçants et 8 postes de brigades pour les REP+
- 18 postes de maîtres surnuméraires dans le cadre du « Plus de maîtres que de classes » (dont 5 réservés en REP +)
- les mesures diverses (CPC, ASH : voir documents également joints)

179 postes temps pleins et toutes les demi- décharges de direction demeurent bloqués pour la formation initiale. (voir article « postes bloqués » sur notre site).

Le SNUipp-FSU était déjà intervenu sur des mesures de cartes au groupe de travail du 3 avril et avait obtenu l'abandon de la fermeture pour l'école de Vieille-Chapelle dans le bassin de Béthune-Bruay.

Le SNUipp-FSU est intervenu ce jour sur les situations que vous aviez remontées.

Le SNUipp-FSU a obtenu des abandons de fermetures et des situations à revoir au CTSD de juin. (N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples renseignements.)

Au moment du vote :

Sur les 10 représentants du personnel siégeant à cette instance,

- UNSA a voté POUR,
- SGEN au sein de la CFDT a voté POUR,
- SNUipp-FSU 62 au sein de la FSU a voté CONTRE.

Pourquoi le SNUipp-FSU 62 au sein de la FSU a voté contre :

- Les seuils d'ouvertures et de fermetures n'ont pas changé, donc ne permettent pas un allègement des effectifs par classe, pourtant garant de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement.
- Les enfants de moins de trois ans ne sont toujours pas comptabilisés dans les opérations de carte scolaire, hormis en éclair et dans les écoles listées dans l'annexe 17 de la circulaire mouvement. Les décisions du DASEN reposent donc sur des chiffres n'étant en aucun cas la réalité du terrain.
- Aucune réimplantation de RASED, pourtant affichée comme prioritaire au niveau ministériel, n'est prévue.
- La manière dont se calcule la moyenne des effectifs par classe dans les écoles primaires ou fusionnées ne prend pas en compte la réalité du terrain et engendre des fermetures plus facilement.
- L'implantation de 5 postes de ZIL ne suffira pas à combler la pénurie de non-remplacements constatés sur le terrain
- Le dispositif « Plus de maîtres que de classes », très insuffisant, n'a pas été l'objet d'un appel à candidatures transparent à destination de toutes les écoles, mais d'un appel « filtré » à des écoles ciblées (en fonction du revenu médian par quartier devant être inférieur à 13 000€), ce que le SNUipp-FSU a dénoncé.

Des ajustements auront lieu fin juin : n'hésitez pas à contacter le SNUipp-FSU 62 pour faire remonter vos situations.

Le serveur mouvement ouvrant ce vendredi 11 avril, il est important que les enseignants victimes des opérations de carte scolaire contactent les délégués du SNUipp-FSU 62 le plus rapidement possible.

L'équipe du SNUipp-FSU 62